

Café Lumière

Lettre d'information du programme Café Lumière porté par Electriciens sans frontières

N°3 Janvier 2024



A la recherche d'une vie quotidienne meilleure

“Édito

Le fonctionnement des 6 Cafés Lumière existants à Madagascar, la mise en service imminente des 4 plateformes au Bénin ont marqué la fin de la première phase de notre ambitieux projet d'autonomisation de filières locales d'accès à l'énergie hors réseau.

C'est en capitalisant sur cette première expérience que la réalisation de la seconde phase pourra voir le jour début 2026 : 4 villages supplémentaires à Madagascar, 2 au Bénin et 6 dans un nouveau pays au Togo.

A l'heure où sont écrites ces lignes, on sait déjà qu'ANKA est reconduit comme Délégué Exploitant à Madagascar pour les 4 nouveaux Cafés Lumière.

Pour le Bénin, le Dossier d'Appel à Candidature pour l'exploitation des nouvelles plateformes a été lancé. Il livrera son verdict dans le courant du 1^{er} trimestre 2024.

Pour le Togo, le Ministère Délégué chargé de l'Energie et des Mines (MDEM) et Electriciens sans frontières ont acté une convention de partenariat afin de coordonner l'intégration de la solution Café Lumière dans le cadre réglementaire togolais.

Nous vous proposons également un zoom sur la capitalisation, pierre angulaire de la réussite du projet. Commune aux trois pays concernés, elle permet de renforcer le savoir et le savoir-faire de tous les acteurs impliqués.

Et comme à chaque fois, nous mettons en avant un de nos partenaires sans lesquels ce projet ne pourrait pas exister.

Après SONAGNON c'est au tour d'ALAFIA par la voix d'Adoudé Tounou, Coordinatrice genre Café Lumière 3 Pays, de nous présenter son rôle dans le projet.

Actualités

- **Mission d'intervention au Togo et au Bénin, du 20 novembre au 1er décembre 2023.**



Au Togo, les différentes rencontres avec le Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines (MDEM) se sont soldées par la validation d'une Convention de Partenariat avec Electriciens sans frontières pour la mise en œuvre de 6 Cafés Lumière. La signature de cette convention est prévue prochainement.

Au Bénin, les installations des 4 Cafés Lumière de Tchinacomey, Djekpé, Afio et Hounoué sont toutes réceptionnées et prêtes à démarrer.

La visite des villages a donné l'occasion de réunir les Comités villageois (Structures Collectives de Gestion Mixte) mis en place. Avant que SONAGNON ne les forme, des échanges ont eu lieu sur le rôle primordial que ces Comités seront amenés à jouer dans la réussite du programme.



Les séances ont été riches d'échanges avec une participation massive des femmes et des jeunes. Les membres des différents comités ont montré à travers les questions posées leur motivation à défendre la communauté et à veiller à la pérennisation du projet. De belles perspectives pour le futur.

- **Convention Electriciens sans frontières / Ministère de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat du Togo (META)**



Cette convention a été signée le 29 mars dernier.

Elle a pour objet la validation de la démarche générale de chantiers écoles et de transfert de compétences en lien avec des projets de développement pilotés par Électriciens sans frontières, dont Café Lumière fait partie.

Dans le respect des orientations gouvernementales du Togo pour le développement de l'apprentissage et de la formation professionnelle, il s'agit d'accompagner des jeunes dans leur parcours scolaire.

Elle contribue par ailleurs au perfectionnement professionnel des formateurs.

- **Monitoring des installations avec Yele Consulting**

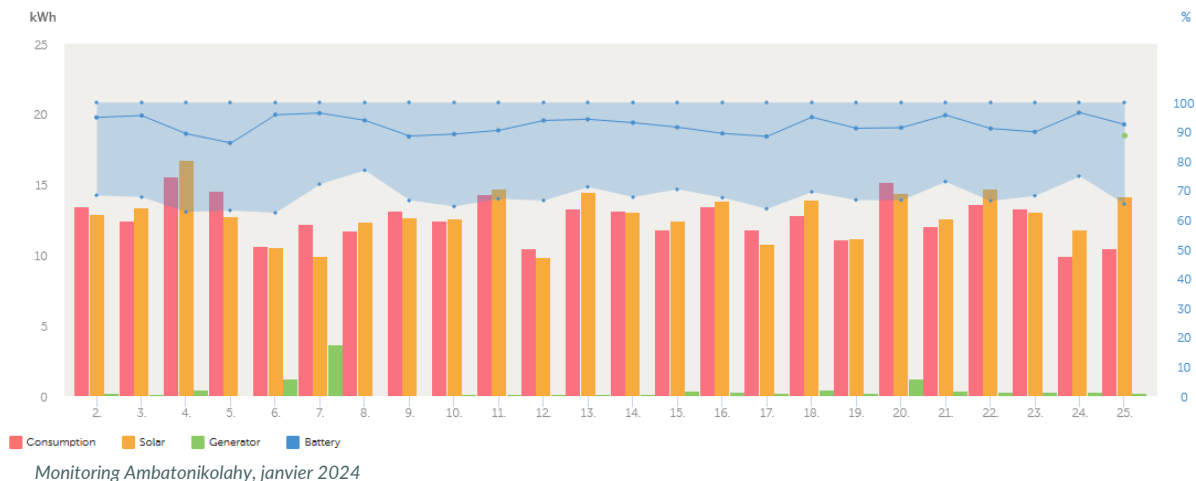
Dans le cadre d'un mécénat de compétences, une convention a été signée avec Yele Consulting pour rendre facilement accessible aux divers acteurs l'accès aux données de fonctionnement des installations solaires hybrides. Ainsi, le chef de projet ESF, le Délégué ou l'entrepreneur local, l'ONG en charge du développement pourront accéder à une plateforme dédiée.

Elle leur permettra de suivre les données qui les intéressent : production solaire, courbe de charge, recours aux batteries ou au groupe électrogène.

Il leur sera également possible de vérifier si des réserves de capacité existent et pourront évaluer le potentiel de raccordement de nouveaux clients

Cela facilitera la compréhension des usages des populations pour leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins.

Cette plateforme devrait être livrée à la fin du 1^{er} trimestre 2024. Elle est prévue pour une présentation homogène quelle que soit le matériel installé dans la microcentrale.



- **A Madagascar, mission de suivi des Cafés Lumière.**

Une mission de suivi a eu lieu du 22 août au 8 septembre 2023. Elle a permis de réaliser un état des lieux du fonctionnement des six Cafés Lumière en service.

D'un point de vue **technique**, Les centrales sont opérationnelles, et quelques préconisations ont été indiquées à l'Exploitant pour en optimiser le fonctionnement.

Il reste à travailler avec ce dernier la maintenance préventive et curative, ainsi que sur la formation des entrepreneurs gérant les structures en place.

D'un point de vue **économique**, l'enjeu se situe au niveau du développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR), des boutiques où on attend un plus grand dynamisme des entrepreneurs appuyés dans leurs actions par le Délégué.

Du côté de la **gouvernance**, SAHA appuie efficacement les Structures Collectives de Gestion Mixte (SCGM) mais aussi les mairies dans les domaines administratifs et financiers.

Les SCGM constituées jouent leur rôle de véritable relais sur le terrain : protection du patrimoine (centrale photovoltaïque, réseau de distribution), identification des AGR pour les futurs Café Lumière, remontée des doléances auprès de l'Exploitant ANKA.



Ambatonikolahy

- **Lancement du Dossier d'Appel à Candidature (DAC) des deux nouveaux Café Lumière au Bénin.**

L'appel à candidature pour le choix du Délégué qui exploitera les deux nouvelles plateformes a été lancé fin 2023.

Les deux mini-réseaux créés seront alimentés par une centrale photovoltaïque hybride, dans les localités de Kpacomey et Gbetingao sur le lac Nokoué.

Le délégué sera chargé comme dans toutes les plateformes d'assurer la production, la distribution, la vente de l'électricité et de fournir des services (location, vente, entretien de dispositifs d'éclairage individuels, recharge de téléphone, etc.)

Le résultat de ce DAC est attendu pour le 1^{er} trimestre 2024.



Un exemple de Café Lumière déjà réalisé au Bénin (@ Crédit photo MCA-Bénin II)

Zoom

... sur la capitalisation

Le programme Café Lumière souhaite poursuivre et formaliser le volet capitalisation pour appuyer ce modèle de référence couvrant les besoins domestiques, productifs et publics.

La capitalisation est une démarche de co-construction impliquant les parties prenantes des trois pays concernés. Elle permettra, par la fourniture d'outils concrets, de diffuser la solution et d'en faciliter son appropriation.

Associés à la démarche, tous les acteurs (populations, Organisations de la Société Civile, acteurs publics, délégataires, secteur privé, etc.) sont concernés.

A partir de leurs expériences et leurs pratiques respectives, ils peuvent valoriser les connaissances et les compétences acquises.

Cette dynamique pluri-acteurs innovante en matière de production d'énergie solaire et de développement durable des territoires renforce le savoir et le savoir-faire de tous les acteurs impliqués.

Trois axes de travail ont été retenus : économique et technique, organisationnel, social avec un regard particulier sur l'implication des femmes et des jeunes.



Les premières réflexions sur l'axe n°1 permettent de dégager des bonnes pratiques mais aussi des points à consolider autour :

- ❖ des choix techniques,
- ❖ des AGR autour de leur dynamisation et de leur financement,
- ❖ du rôle du Délégué,
- ❖ des activités en synergie avec les Cafés Lumière,
- ❖ de la mise en œuvre globale des plateformes.

Sur le terrain, le volet Capitalisation a été lancé en étroite collaboration avec les acteurs locaux.

Il est piloté par Haingo RANDRIANARIVONY, Experte du domaine.

Au **Bénin**, la vie de la cité lacustre, où la loi de l'eau s'impose, s'articule autour de l'Autorité du **Roi**. Ce dernier, acteur incontournable des lieux, est le gardien d'un équilibre dans lequel toute intervention s'inscrit.



Commune de Sô-Ava

Côté associatif, **SONAGNON** est parfaitement intégrée au lac.

C'est un acteur qui y a ses racines et dont la connaissance du contexte, de la culture, des acteurs y est précieuse.

SONGHAI a une expertise avérée dans la gestion des déchets et de l'efficacité énergétique qu'elle pourra mettre à profit dans les Cafés Lumière.

De même, l'association participe à la formation de jeunes sur les énergies renouvelables qu'il sera possible de mettre à profit.



Lancement du processus de capitalisation au Bénin

Cette dernière est ainsi mobilisée dans le processus de capitalisation, notamment sur l'axe social d'implication des jeunes et des femmes dans la solution Café Lumière.

Au **Togo**, ETD est ALAFIA sont les deux principaux partenaires d'Electriciens sans frontières dans l'approche de capitalisation.

ETD est déjà reconnue dans les villages retenus, pour avoir appuyé les communes sur plusieurs chantiers, dont la mise en place du plan communal de développement.

De la même manière, **ALAFIA** est reconnu pour ses multiples interventions dans les villages.

Côté **population locale**, près de 40 femmes sont venues aux séances d'échanges avec l'équipe Café Lumière.

Sur les activités à développer, il reste un travail important de sensibilisation à réaliser.

En revanche, les réponses sont unanimes sur l'aspect social. Elles ont toutes plébiscité l'électrification du Centre de Santé et de l'école.

Elles se sont aussi montrées volontaires pour intégrer la gouvernance des Cafés Lumière.

Avec en toile de fond, la modification d'un ordre établi, comme une amorce d'un changement.

La mobilisation des femmes et des jeunes sur le terrain dans les 3 pays se fait avec l'appui de l'ONG ALAFIA, basée au Togo.

Le village atypique d'Agoto pourra être une source de bonnes pratiques en matière de dynamisation des AGR autour des Café Lumière. Créé en 1985, plusieurs jeunes sont venus s'installer sur 1900 ha que la commune leur a à l'époque octroyé. Avec un objectif principal, celui de créer des AGR.

Cette dynamique, toujours présente, doit servir comme levier au développement des Café Lumière prévus dans la région.

Et comme au Bénin, un des enjeux consiste à intégrer les femmes dans la dynamique du projet mise en œuvre.

Quant aux communes, leur engagement se retrouvera surtout dans la pérennisation de la solution au sein des six villages concernés.

A Madagascar, le processus de capitalisation s'effectue avec l'appui de l'ONG SAHA. Elle joue un rôle de rassembleur dans les villages, de relais d'informations, d'accompagnateur et de mobilisateur.

Fort de l'expérience des six premiers Cafés Lumière mis en service, il est possible d'avoir aujourd'hui un premier retour d'expérience sur le fonctionnement des SCGM, garantes de la gouvernance des Cafés Lumière. Ces structures fonctionnent avec 3 commissions : le suivi de la gestion et la protection du patrimoine matériel et infrastructures, le suivi des entretiens des équipements et des matériels, et enfin, le suivi du paiement des taxes et redevances.



Restitution du travail de groupe Madagascar févr-23

Leurs membres ont bien compris l'importance de la structure, l'intérêt d'y prendre part et l'enjeu que représente une bonne gouvernance. Ancrées au niveau des communes, dans les structures locales de concertation, ces SCGM représentent le « collège » dédié à la réflexion sur l'électrification rurale de la commune. Elles sont ainsi amenées non seulement à se pencher sur la durabilité des Cafés Lumière mais également sur les possibilités d'extension de l'électrification rurale des villages.

Ce premier retour d'expérience a permis également de comprendre le rôle important de ces comités locaux, avant même que les infrastructures des Cafés Lumière ne soient installées. Elles sont à l'écoute des populations quant à leurs besoins, les mobilisent en termes d'AGR, réfléchissent aux réseaux de distribution adéquats, à un éclairage public efficient, etc.

Ainsi, à l'instar des 4 nouveaux villages à Madagascar, au Togo, comme au Bénin, la sensibilisation des populations pour participer à ces comités a été lancée et leur constitution est en cours.

Les échanges de pratiques entre les trois pays sont effectifs, la capitalisation est en marche.

Les problèmes et les bonnes pratiques serviront de base à la mise en place et à la gestion des plateformes prévues d'ici fin 2025.

De premières fiches sont en cours d'élaboration : choix techniques retenus, dynamisation et financement des AGR, rôle du Délégué. Elles sont les premières d'une liste qui s'enrichira tout au long du programme.

3 questions à Adoué Tounou Coordinatrice Genre pour Café Lumière 3 Pays – ONG ALAFIA

Adoué, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je mène une dizaine d'expériences professionnelles sur des thématiques relatives au genre, aux droits des femmes et des jeunes, à la décentralisation et au développement économique local, à l'accès à l'eau et l'électrification rurale au Togo et en Afrique. Ma collaboration avec ESF a démarré en 2015 au Togo dans la préfecture de Haho sur des projets pilotés par ETD.

Et depuis, c'est le partage de riches expériences basées sur des apprentissages qui contribuent à renforcer mes capacités d'agir et à produire des changements significatifs au sein des communautés rurales en matière d'un accès équitable à l'eau potable et l'électrification rurale.



Peux-tu présenter ALAFIA ?

Sur le programme Café Lumière 3 Pays, je suis Chargée des jeunes et du genre à ALAFIA.

ALAFIA est une Organisation non gouvernementale d'initiative féminine visant la promotion et l'épanouissement de la femme au Togo.

Quel est le rôle d'ALAFIA dans le projet Café Lumière ?

Consciente que les femmes et les jeunes représentent en Afrique un fort potentiel pour accroître le développement socio-économique, nous accompagnons leur mobilisation et leur pleine participation dans les trois pays pour que le continuum de solutions proposées par les Cafés Lumière aux communautés génère de nouvelles opportunités pour le renforcement de leurs activités génératrices de revenus et leur résilience.

Partenaires et acteurs



Electriciens sans frontières, ONG de solidarité internationale, lutte contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde. Avec le soutien de 1200 bénévoles et en partenariat avec des acteurs locaux, nous favorisons le développement économique et humain en utilisant les énergies renouvelables.



Entreprises, Territoires et Développement (ETD) est une ONG togolaise créée en 2003. Elle définit et met en œuvre des programmes de développement qui contribuent à la création équitable de richesse entre les acteurs dans les secteurs de l'agriculture, de la gouvernance locale, de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.



Soa Afafy Hampahomby ny ho Avy (SAHA) est une Organisation malgache Non Gouvernementale d'intérêt public à but non lucratif fondée en avril 2011 ayant la volonté de contribuer à la création d'une société bien gouvernée, économiquement développée, plus juste et équitable.



Sonagnon est une association villageoise de développement créée au Bénin en 1998, ayant pour objet l'amélioration des conditions de vie et de travail de la population lacustre dans la commune de So-Ava, au travers du développement d'activités économiques et de l'accompagnement des acteurs pour l'accès au microcrédit.



ALAFIA est une ONG togolaise, dirigée et administrée exclusivement par des femmes, créée en 1997, qui vise la promotion et l'épanouissement de la femme.



Songhai est une ONG béninoise fondée en 1985 qui contribue au développement au travers de la création des villes rurales vertes (aménagement socioéconomique viable) avec la pratique d'une agriculture intégrée permise par le renforcement de capacités des acteurs.



Le CIDR-Pamiga est une ONG française de solidarité internationale née de la fusion en 2019 entre le CIDR (créé en 1961) et Pamiga (créée en 2005), spécialisée dans la microfinance.



La Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI), reconnue d'utilité publique, a été créée en 2003. Elle vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des facteurs qui l'influencent au travers d'un laboratoire effectuant des travaux de recherche.



ANKA Madagascar est une société malagasy spécialisée dans le développement et la fourniture de solutions solaires pour les communautés rurales et isolées, les particuliers et les industriels.



ARESS est une entreprise basée au Bénin qui développe, depuis 2012, des solutions certifiées pour les usages résidentiel et professionnel aussi bien en zone urbaine que rurale.

Ils financent le projet

